

Tarifs licences

Club d'Échecs de Vermenton

Catégories*(1)	Sen A	Jun A	Cad A	Min A	Ben A	Pup A	Pou A	Ppo A	Sen B	Jeune B
Part F.F.E.	44	25	25	15,5	15,5	13,5	13,5	13,5	8	3
Part A.C.S.V.	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Total (part Fédération + part A.C.S.V.)* (2)	56	37	37	27,5	27,5	25,5	25,5	25,5	20	15

*(1)

- La licence A : elle ouvre droit au vote, à l'élection à tout poste à responsabilités, et à toutes les compétitions.
- La licence B : elle confère les mêmes droits administratifs que la licence A. En revanche, elle ne permet de participer qu'aux compétitions à cadence rapide (moins de 60 min).

*(2) Il n'y a pas de part 'section'.

Pour information, la section Échecs du B.F.S.E. de Cravant ne demande pas de cotisation, la section Échecs du club Avenir de Saint-Georges demande une cotisation de 54 € (qui vient se rajouter à la cotisation F.F.E. + la cotisation du club Avenir).